

Le bilan de compétences à 2 c'est mieux !



Un conseiller unique
vous accompagnera
durant toute
votre démarche

Pour un nouveau tournant professionnel !





Le DABM (Dispositif Académique de Bilan de Mobilité) est un pôle d'activité appartenant à l'organisme de formation public, le GIP FCIP Alsace.

Le bilan de compétences a pour objet de vous permettre de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation.

Pour atteindre ce but, les actions de bilan de compétences mises en œuvre visent à analyser vos compétences professionnelles et personnelles ainsi que vos aptitudes et motivations.

Les avantages du DABM



une équipe de praticiens formés et expérimentés



un accès permanent à des ressources documentaires régionales, nationales et européennes



une expérience dans le domaine de la formation reconnue par les entreprises et les instances régionales



un maillage territorial fort

Une solution pour toutes les situations

Le bilan de compétences se déroule sous forme d'entretiens individuels avec des professionnels du bilan. Ils sont spécifiquement formés et habilités par le DABM. **Un conseiller unique vous sera attribué pour la totalité du parcours qui vous aidera également à trouver un financement.**

« Le bonheur n'est pas au sommet de la montagne mais dans la façon de la gravir »

Confucius

3 Plan d'action

- Synthèse
- Rassembler l'ensemble des données et des informations collectées
- Décider des étapes de mise en œuvre
- Elaborer un plan d'action opérationnel

2 Phase exploratoire

Explorer

- Identifier ses compétences professionnelles et/ou son niveau professionnel
- S'informer sur les métiers, le marché de l'emploi et la ou les formations envisagées (contraintes, exigences, avantages, inconvénients)

Vérifier

- Mesurer les écarts entre les acquis et les exigences du métier
- Confronter le projet avec les réalités personnelles et externes
- Eventuellement effectuer un stage dans le secteur concerné

Se connaître

- Mieux connaître ses centres d'intérêts, ses motivations
- Identifier ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être)
- Repérer ses points forts, les éléments transférables et adaptables à une nouvelle situation et ses lacunes, le cas échéant

1 Phase préliminaire

- Analyse de la demande
- Exprimer les objectifs poursuivis
- S'informer sur la démarche et les techniques adoptées

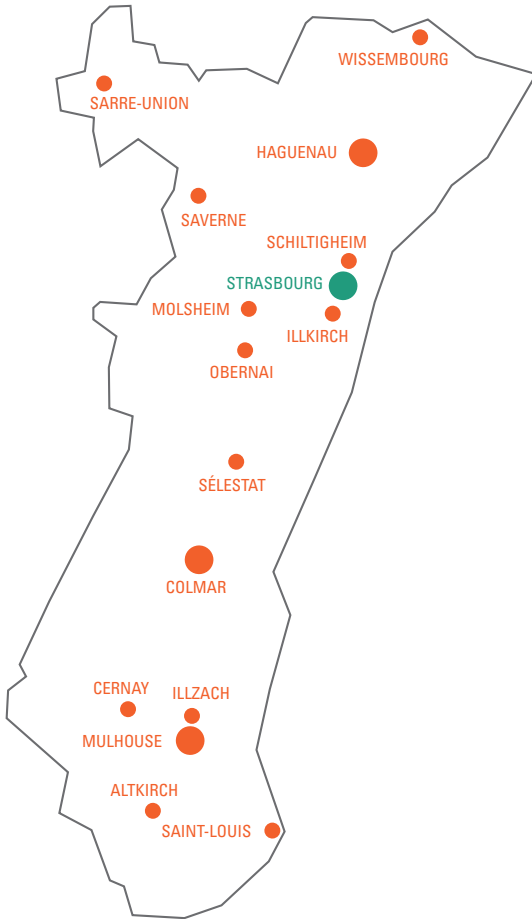
Contact

GIP FCIP Alsace
Direction du DABM
(Dispositif Académique de Bilan de Mobilité)

2, rue Adolphe Seyboth - 1^{er} étage
67000 Strasbourg

☎ 03.88.14.10.10

✉ dabm@ac-strasbourg.fr



Pour plus d'informations :
www.gip-fcip-alsace.fr